

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE		Envoyé en préfecture le 13/04/2021 Reçu en préfecture le 13/04/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210406-CIAS_11_2021-DE	
		Séance du 6 avril 2021			
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 14 Absents : 3 Pouvoirs : 1 Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 <					

OBJET : FINANCES - Approbation du Compte de gestion 2020 - Budget Principal CIAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Vice-Président informe les membres du CIAS que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 ont été réalisées par le responsable du service de gestion comptable de Rumilly et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône. Monsieur le Vice-Président précise que le trésorier a transmis au CIAS son compte de gestion avant le 1er juin, comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du CIAS et du compte de gestion du trésorier ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

ADOpte, à l'unanimité, le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2020 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour le Président, par délégation
Le Vice-Président,
M. André-Gilles CHATAGNAT**


